

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00906
Numéro SIREN : 538 129 297
Nom ou dénomination : 2HDE

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2020 sous le numéro de dépôt 3357

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/3357

Déposant :

Nom/dénomination : 2HDE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 538 129 297

N° gestion : 2018 B 00906



Handwritten signature in blue ink.

3357



GREFFE
21 FEV. 2020
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

*Cedfi Coffin
pour le Pécuniaire*

[Signature]

SAS 2HDE

12 B DU DOCTEUR LEONCE BASSET

93400 ST OUEN

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018



[Signature]

SAS 2HDE

12 B DU DOCTEUR LEONCE BASSET

93400 ST OUEN

COMPTES ANNUELS

PROXIMA CONSEILS

49 -53 AVENUE PHILIPPE

AUGUSTE

75011 PARIS

01 40 09 58 66

Dossier N° 400404 en Euros



Bas

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12		Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	50 000		50 000	50 000		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	878	9	869		869		
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	5 350		5 350	150	5 200	NS	
Total II	6 228	9	6 219	150	6 069	NS	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 153 672		1 153 672		1 153 672	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	420 000		420 000	180 000	240 000	133.33
	Autres créances	396 221		396 221	21 288	374 933	NS
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	362 513		362 513		362 513		
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	2 332 406		2 332 406	201 288	2 131 118	NS	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 388 634	9	2 388 625	251 438	2 137 187	849.98	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018	12	Exercice N-1 30/06/2017	12	Ecart N / N-1		
						Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000				
	Réserves Réserve légale Réserve statutaires ou contractuelles Réserve réglementées Autres réserves							
	Report à nouveau	7 309		135 788		128 479	94.62	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 229		128 479		98 250	76.47	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées							
	Total I	122 920		92 691		30 229	32.61	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
		Total II						
	PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
		Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	151 141		38 496		112 645	292.61	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	49 098		49 098				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 636 984 428 482		34 155 36 998		1 602 829 391 484	NS NS	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
		Total IV	2 265 705		158 747		2 106 958	NS
		Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 388 625		251 438		2 137 187	849.98	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 265 705 158 747



Handwritten signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 100 000		2 100 000		2 100 000	
Production vendue de biens						
Production vendue de services	200 000		200 000	150 000	50 000	33.33
Chiffre d'affaires NET	2 300 000		2 300 000	150 000	2 150 000	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 376		25 376	
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			2 325 376	150 000	2 175 376	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			2 117 603		2 117 603	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			102 251	702	101 548	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			517	2 742	2 225	81.13
Salaires et traitements			49 212		49 212	
Charges sociales			19 604		19 604	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9		9	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 518	18 076	16 558	91.60
Total des Charges d'exploitation (II)			2 290 714	21 521	2 269 193	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			34 662	128 479	93 817	73.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



Handwritten signature in blue ink.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 662	128 479	93 817	73.02
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 433		4 433	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 325 376	150 000	2 175 376	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 295 147	21 521	2 273 626	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 229	128 479	98 250	76.47

* Y compris :
 - Redevance de crédit bail mobilier
 - Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			878
TOTAL			878
Prêts, autres immobilisations financières	150		5 200
TOTAL	150		5 200
TOTAL GENERAL	150		6 078

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			878	878
TOTAL			878	878
Prêts, autres immobilisations financières			5 350	5 350
TOTAL			5 350	5 350
TOTAL GENERAL			6 228	6 228

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9		9
TOTAL		9		9
TOTAL GENERAL		9		9

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	9				
TOTAL	9				
TOTAL GENERAL	9				

Etat des provisions

Néant



ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 350		5 350
Autres créances clients	420 000	420 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	393 467	393 467	
Débiteurs divers	2 755	2 755	
TOTAL	821 571	816 221	5 350

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 636 984	1 636 984		
Personnel et comptes rattachés	23 180	23 180		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 706	6 706		
Impôts sur les bénéfices	4 433	4 433		
Taxe sur la valeur ajoutée	386 700	386 700		
Autres impôts taxes et assimilés	7 463	7 463		
Groupe et associés	151 141	151 141		
TOTAL	2 216 607	2 216 607		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	151 141			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 000			10 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel bureau - informatique	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



Handwritten signature in blue ink.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 441 563
Dettes fiscales et sociales	10 608
Total	1 452 171

Charges et produits constatés d'avance



Handwritten signature

2HDE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 12 Rue du Docteur Léonce Basset
93400 Saint Ouen

538 129 297 BOBIGNY

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 229 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 30 229 euros

AFFECTATION

Report à nouveau débiteur à concurrence de 7 309 euros

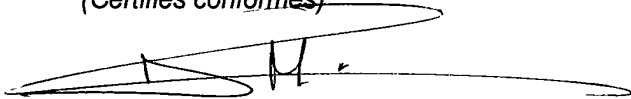
Réserve légale à concurrence de 1 146 euros

Report à nouveau créditeur à concurrence de 21 774 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de sommes à titre de dividendes depuis la création de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Daniel MAROCCO
(Certifiés conformes)



**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2018**

Messieurs, Mesdames,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus les statuts.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 30 juin 2018

Date échéance	Solde dettes fournisseurs à 30 jours	Solde dettes fournisseurs à 60 jours	Solde dettes fournisseurs à 90 jours	Solde dettes fournisseurs à 120 jours
30/06/2018	195 422€	0€	0€	0€

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 :

. Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2 300 000 euros contre 150 000 euros au titre de l'exercice précédent ;

. Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 2 325 376 euros contre 150 000 euros au titre de l'exercice précédent ;

. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 290 714 euros contre 21 521 euros au titre de l'exercice précédent ;

. Le résultat d'exploitation ressort à 34 662 euros, contre 128 479 euros au titre de l'exercice précédent soit une variation de -73,02% ;

. Compte tenu d'un résultat financier nul, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 34 662 euros, contre 128 479 euros au titre de l'exercice précédent soit une variation de -73,02% ;

. Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel nul et d'un impôt sur les bénéfices de 4 443 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 30 229 contre 128 479 euros au titre de l'exercice précédent soit une variation de -76,47%

Au 30/06/2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 388 625 euros, contre 251 438 euros au titre de l'exercice précédent soit une variation de % 849,98 ;

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article L 225-102 du Code de commerce.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 229 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :30 229 euros

AFFECTATION

Report à nouveau débiteur à concurrence de7 309 euros

Réserve légale à concurrence de1 146 euros

Report à nouveau créditeur à concurrence de21 774 euros



RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts vous vous rappelez qu'il n'a pas été distribué de sommes à titre de dividendes depuis la création de la société.

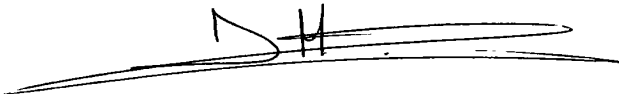
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le Président
Monsieur Daniel MAROCCO



2HDE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 12 Rue du Docteur Leonce Basset
93400 Saint Ouen

538 129 297 BOBIGNY

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, et le trente et un décembre, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

Sont présents :

- **Monsieur Daniel MAROCCO** propriétaire de 7 000 actions
- **Madame Hind OUASSIL**, propriétaire de 3 000 actions

Total des actions présentes : 10 000 actions sur les 10 000 actions composant le capital social.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare ensuite que tous les documents et renseignements prescrits par la loi ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, dans les conditions légales, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018 ;
- Ratification de la rémunération du Président ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport.

A.O

D.H



Handwritten signature

Puis Le Président ouvre la discussion ;

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de 30 229 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée Générale constate que, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 229 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 30 229 euros

AFFECTATION

Report à nouveau débiteur à concurrence de 7 309 euros

Réserve légale à concurrence de 1 146 euros

Report à nouveau créditeur à concurrence de 21 774 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de sommes à titre de dividendes depuis la création de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

H.O

D.M.



[Handwritten signature]

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires ratifie la rémunération du président au titre de l'exercice clos au 30 juin 2018, d'un montant net de 24.000 €, auquel s'ajoutent les charges patronales, ainsi que le remboursement sur justificatif des frais de déplacement et de représentation, et en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires et après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par l'associée présente.

**Le Président
Monsieur Daniel MAROCCO**



**L'Associée
Madame Hind OUASSIL**

